

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU
16 DECEMBRE 2021

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Plan de relance – plan
d’achat de livres auprès
des libraires par les
bibliothèques des
collectivités territoriales**

En vertu de l’article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 17 décembre 2021
par voie d’affichage
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 17 décembre 2021
et qu’il est donc exécutoire.

Le 17 décembre 2021

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L’an deux mille vingt et un, le 16 décembre à 21 heures, le
Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-
Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire
le 9 décembre deux mille vingt et un, s’est réuni à l’Hôtel de
Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD,
Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur
SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur
BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame
TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur
VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame
AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur
MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur
BASSINE, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC,
Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame
PEYRESAUBES, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE,
Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame
NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame
SLEMPKES, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE,
Monsieur SALLE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame
RHONE, Monsieur RICHARD, Monsieur GREVET,
Monsieur BENTZ, Monsieur ROUXEL

Avait donné procuration :

Madame LESUEUR à Monsieur LEVEL
Monsieur JOUSSE à Monsieur PERICARD
Madame MEUNIER à Madame BOUTIN
Monsieur LEGUAY à Madame GUYARD
Madame GRANDPIERRE à Madame ANDRE
Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

Secrétaire de séance :

Madame BRELURUS

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20211216-21-G-22e-DE
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021

N° DE DOSSIER : 21 G 22e

OBJET : PLAN DE RELANCE – PLAN D’ACHAT DE LIVRES AUPRES DES LIBRAIRES PAR LES BIBLIOTHEQUES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre du Plan de Relance, l’État apporte son soutien aux collectivités territoriales afin que leurs bibliothèques renforcent leur budget d’acquisition de livres imprimés, de préférence auprès de libraires de proximité. L’objectif de cette mesure est d’accompagner, en 2021 et en 2022, la reprise d’activité des librairies de proximité, maillon essentiel du commerce culturel dans les territoires.

Cette procédure est gérée par le Centre National du Livre et prévoit un investissement de l’Etat de 5 M€ en 2021 et 5 M€ en 2022.

En 2021, la Ville de Saint-Germain-en-Laye a déposé auprès du CNL un dossier de demande d’aide exceptionnelle à la relance des bibliothèques pour des achats de livres adultes à l’Univers du Livre à Saint-Germain-en-Laye et de livres jeunesse à la librairie Le Pavé du Canal à Montigny-le-Bretonneux, et a obtenu une subvention de 15 200 €.

Un nouveau dossier va être déposé auprès du CNL pour les achats de livres prévus par les médiathèques en 2022.

Il est proposé au Conseil Municipal d’autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Centre National du Livre dans le cadre du Plan de Relance pour les achats de livres par les médiathèques en 2022 auprès des libraires de proximité et à signer tous les documents s’y rapportant.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

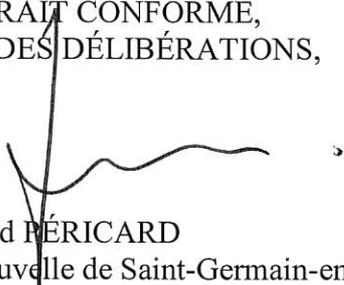
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Centre National du Livre dans le cadre du Plan de Relance pour les achats de livres par les médiathèques en 2022 auprès des libraires de proximité et à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud BERICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye